

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE
UTILE DULCI.

VOL. I. LAPRAIRIE, JEUDI, 1^{ER} JANVIER, 1835. N^O 6.

ADRESSE

A MESSIEURS NOS ABONNÉS,
POUR LA NOUVELLE ANNÉE
1835.

Le tems qui dans son vol emporte les années,
Et de tant de mortels tranche les destinées,
A chacun des humains retranche dans ce jour
Douze mois d'existence effacés sans retour.
Et l'on se réjouit et l'on se félicite !
Quand vers l'éternité le tems nous précipite !
Hélas ! dans la saison qui vient de s'écouler,
Combien de pleurs amers nous avons vu couler !
N'a-t-on pas vu grand Dieu ! ce fléau si terrible
Dépeupler nos Cités par son aspect horrible ?
Ce Monstre sans pitié, ministre de la mort,
Qui de tant de mortels a terminé le sort,
En passant par l'Irlande, a travers l'onde amère,
Vint pour nous accabler, des confins de la terre.
Il attaque en tous lieux et le faible et le fort
Et porte dans les cœurs l'épouvante et la mort,
Combien de fois vit-on sa fureur meurtrière
Se plaire à dévorer une famille entière ?
Dans ce jour où chacun court présenter ses vœux
Aux amis qu'en son cœur il craint de voir heureux,
Sous le toit désert d'un ami véritable
Fera naître un soupir sur son sort déplorable.
En vain l'on cherchera ce regard gracieux,
Qui d'un sincère ami flatte si fort les yeux.
Ces habitans naguère, animés par la joie,
Du monstre dévorant sont devenus la proie.
A peine douze mois se sont-ils écoulés,
Depuis que sous ce toit, des amis assemblés,
Et de leur joyeux hôte environnant la table
S'abreuyaient à longs traits d'un nectar délectable :
S'on épouse charmante ajoutait au plaisir
Et du bonheur de tous elle semblait jouir.....
Ces hôtes si chéris sont mort dans la même heure
Et n'ont plus aujourd'hui qu'un tombeau pour demeure.
..... Mais je m'arrête ici, car si j'en crois mon ton,
Au lieu de compliments, je débite un sermon.
Pardonne-moi, lecteur, car mon âme froissée
Guidait ma triste plume et forçait ma pensée.
Je vais changeant de ton, de langage et d'objet,
Ramener les esprits à mon premier sujet.
Le premier jour de l'an !... puisse ce jour de fête
Procurer à chacun tous ce qu'on lui souhaite ;
Puisse les vœux formés pour le commun bonheur
Être pleins de franchise, et dictés par le cœur !
Mais de l'esprit humain duplicité coupable !
Combien tu pervertis cette coutume aimable !
Ce jour si solennel, jadis si vénéré,
N'est que trop au mensonge aujourd'hui consacré.
Cet ami prétendu, qui vient d'un air aimable
Vous présenter ses vœux pour un bonheur durable,
Tourmenté du démon de la rivalité,
Déteste dans son cœur votre prospérité ;
Cet autre, à l'air ouvert, à la mine empressée
Prend le mensonge en croupe, en faisant sa tournée.
Lecteur si j'ai montré la triste vérité,
Vous n'en croirez pas moins à ma sincérité,

Lorsque L'IMPARTIAL de sa reconnaissance
Vient, dans mes faibles vers, vous donner l'assurance
Vous qui pour ce journal faites si généreux,
C'est à vous qu'en ce jour, nous présentons nos vœux.
Puisse vous un jour contant de votre ouvrage,
Dire voilà le fruit de notre patronage.
Puisse chacun de vous satisfait de son sort,
Après un doux voyage, arriver à bon port.
Puisse vous toujours malgré la noire envie,
Jouir des agréments qui charment notre vie.
Permetts qu'en terminant, j'ajoute, cher lecteur,
L'ardant vœu que j'émetts du profond de mon cœur :
Puisse le Canada, libre, heureux et tranquille,
Ecarter de son sein la discorde civile.

MELANGES.

LE MONSTRE.

Je suis l'ainé d'une famille nombreuse,
distinguée par son rang et par sa fortune.
Mes frères sont tous beaux et d'une taille élé-
gante ; mes sœurs charment les regards.
Pourquoi suis-je donc le seul contrefais, hi-
deux, jeté au milieu de cette sphère brillante,
comme une discordance dans l'harmonie de
la création, une malédiction animée, un objet
d'horreur et de dégoût ?

L'amour ! maudit soit ce monde dont je
suis l'effroi et le rebut ! l'amitié prend la
fuite à mon aspect ! la pitié même, après un
généreux effort, se détourne en frémissant !
Je rencontre partout le rire du mépris ou le
tressaillement de l'effroi ; chacun de mes pas
tend à un abîme, et pour moi la vie n'a que
des poisons !

A ma naissance, la nourrice qui m'était
destinée refusa de me donner son sein ; ma
mère m'aperçut et perdit momentanément
la raison ; mon père me condamna comme
un monstre indigne de vivre. Les médecins
m'arrachèrent à la mort. Maudits soient-ils
pour cette œuvre cruelle ! Une femme, elle
était vieille et isolée, eut pitié de moi, me
reçut et m'éleva. Je grandis ; le besoin d'ai-
mer se fit sentir avec violence. J'aimai tout
ce qui s'offrait à ma vue ; la terre, l'herbe
fraîche, l'insecte qu'elle abritait, la bête sau-
vage ! — tout, depuis l'animal qui broutait à
mes pieds jusqu'à l'homme créé pour con-
templé le ciel, et que ma vue épouvante ;
depuis l'être le plus abject jusqu'au plus no-
ble, je les aimai tous ! — Je m'agenouillai de-
vant ma mère en la conjurant de m'aimer ; —
elle frissonna ! J'allai vers mon père ! — il me
repoussa avec horreur ! Mon chien même,
et j'avais choisi le plus hideux, mon chien
me craignait et s'enfuyait à ma vue. Re-
poussé de toutes parts, je vécus isolé et mi-
sérable, tel que le reptile dans le sein de la
pierre où il naquit.

Banni du commerce des hommes, je me
livrai à la contemplation des beautés de la
nature. La terre me révéla toutes ses mer-
veilles, et les écrits des sages me livrèrent
leurs précieux trésors.

Alors je résolus de voyager. Je cherche-
rai, me dis-je, d'autres parties du globe,
d'autres hommes qui n'auroient pas été créés
à cette orgueilleuse ressemblance de Dieu
et des anges. Je dis adieu au seul être qui
s'intéressait à moi, à la femme qui m'avait
recueilli : elle était devenue aveugle et im-
bécile ; elle ne dédaigna pas d'étendre sa
main tremblante sur ma tête difforme ; elle
me bénit ! mais elle ne put s'empêcher d'a-
jouter : Plut à Dieu que jamais tu ne fusses
sorti du néant ! Un rire sardonique m'é-
chappa, et je m'élançai loin de sa demeure.

Un soir, après avoir marché toute la jour-
née, je me trouvais au sortir d'un bois près
d'une jolie maison rustique entourée d'une
haie épaisse et fleurie. J'entendis parler dans
le jardin ; c'était des voix de femme ! Je
m'arrêtai pour écouter : elles parlaient de
l'amour, et des qualités qui le font naître.
L'une d'elles prononça ces paroles dont le
charme vint doucement résonner sur mon
cœur : " Non, ce n'est pas la beauté qui
attirera mon choix. Je veux du génie et de
l'amour, le reste est nul à mes yeux. — Vous
ne pourriez cependant, dit une autre per-
sonne, aimer un monstre, fut-il même un
prodige de sentiment et d'intelligence. — Je
sens que je le pourrais, répondit la douce
voix ; oui, si je connais bien mon cœur,
il s'attacherait passionnément à un homme
doué de qualités éminentes, quelle soit sa
difformité.

Cet instant décida de mon sort. Je me
cachai dans les bois qui environnaient sa ne-
meure ; je partageai la caverne des bêtes sau-
vages, et j'y passai mes jours dans les rêves
d'une passion délirante. Aussitôt qu'une
ombre protectrice pouvait me soustraire aux
regards, je me rapprochais d'elle, je veillais
sur chacun de ses pas, je me glissais sous le
feuillage pour entendre encore sa douce
voix ; je passais les nuits entières, couché
sous la fenêtre de sa chambre, et souvent
une musique tendre et plaintive interrompit
son sommeil.

Je lui appris dans mes vers et dans mes
lettres que j'avais entendu sa conversation ;
je lui répétai cent fois que j'étais plus hideux
que le démon fantastique enfanté par l'ima-
gination en délire d'un sauvage du nord ;
mais je lui dis aussi que je l'adorais, qu'elle
seule était pour moi toute la nature ! et
ma voix avait une douceur et une harmonie
qui semblaient démentir l'aveu de ma dif-
formité.

Elle me répondit ! sa réponse créa autour
de moi un monde nouveau et enchanté

Elle me répétait que la beauté n'était rien à ses yeux, que l'âme seule méritait son amour, que l'homme qui sentait et qui écrivait comme moi ne pouvait lui paraître oisieux. Insensé ! je crus à ses paroles. Couvert d'un manteau qui m'enveloppait entièrement, j'osai, toutes les nuits, me rendre près d'elle sous un bosquet touffu où pénétraient à peine quelques faibles rayons de la lune. Paris, me dit elle un soir, va obtenir des hommes cette admiration passionnée que tu m'as inspirée ; justifie mon choix par une renommée éclatante ; puis, viens réclamer ma parole et je suis à toi. — Jure-le, m'écriai-je ; elle en fit le serment solennel. — Tout mon cœur travaillait. Je pressai sa main en silence, puis je m'éloignai, et pendant bien des jours elle n'entendit plus parler de moi.

A CONTINUER.

ECONOMIE RURALE.

LA REINE DES PLANTES UTILES.

Dans le temps où les dieux vivaient familièrement avec les mortels, un personnage à figure vénérable se présenta à Pierre Gareau, et lui dit : Mon ami, je vois que tu prends beaucoup de peine dans ton jardin pour empêcher que les mercuriales, les traitresses et les renouées n'usurpent tes plates bandes. Je viens ici pour rétablir l'ordre, et substituer le système monarchique à la démocratie qui te fatigue ; je t'investis du pouvoir de nommer une reine parmi les plantes utiles, et en même temps je donne à toutes les concurrentes le don de la parole qui leur sera nécessaire pour faire valoir leurs prétentions. — Tel est mon bon plaisir ; c'est moi qui suis Jupiter.

Le jardinier s'inclina profondément devant le père des dieux, lui rendit des actions de grâces, et à l'instant même toutes les ambitieuses se présentèrent devant le grand électeur suivant l'usage habituel des cours. — Je suis la rose, dit l'une d'entre elles.

— Mademoiselle, dit Gareau, je conviens que vous êtes charmante, mais vous êtes bien peu utile, et c'est de l'utilité qu'il nous faut.

Il dit au narcisse : Vous êtes beau, mais d'un caractère vain. — Au tournesol : Vous portez un disque éclatant, mais vous n'êtes bon qu'à nourrir des perroquets. — Au pois de senteur : Votre parfum serait fort agréable, s'il ne faisait mal à la tête. — Au lis : Vous êtes blanc, mais vous êtes fétide. — A l'hortensia : Vous êtes d'origine chinoise, et faite pour plaire à des magots.

Quand toutes ces superbes inutilités furent évincées, les plantes hortolagères et potagères s'avancèrent. — Les ailiqueuses se présentèrent avec leurs vrilles, leurs papillons et leurs gousses. — Je vous estime fort, leur dit-il ; mais vous êtes gourmandes et altérées ; il vous faut beaucoup d'engrais sur des sols gras et profonds, une température moyenne, tout à tour chaude et pluvieuse, et vous ne convenez pas à l'empire dont le caractère est d'être universel. — Il dit aux petits pois : Vous êtes destinés à flatter le palais blasé des gens riches, et vous n'êtes point une ressource capable d'alimenter la population.

Bientôt après ce fut le tour des cucurbitacées ; elles s'avancèrent pesamment, ayant à leur tête un énorme potiron, suivi de citrouilles, courges, gonfées, concombres ; mais ce fut en vain qu'un cornichon porta la parole pour faire valoir les mérites de toute la famille.

Les crucifères ne tardent pas à se mettre en mouvement ; elles étaient précédées du chou quinqué, autour duquel on voyait le chou cavalier, le chou brocoli, le chou de Milan, le chou frisé et panaché, et la procession était fermée par le chou de Bruxelles. — J'aime à vous rendre justice, dit Gareau, nous vous devons l'huile, l'assaisonnement de nos aliments et la lumière ; un aliment sain pour l'homme, un excellent fourrage pour les races animales sur lesquelles nous vivons, mais ce n'est pas encore assez pour mériter la couronne.

Une autre groghe se présenta composé de plantes tubéreuses, à la tête duquel on apercevait l'ognon d'égypte, suivi de l'ognon tané, de l'ognon anatolique, des aulx, des cives, civettes, ciboules, ciboulettes et autres appétits. — Vous êtes mères de la friandise, mesdames, dit Gareau ; mais ce n'est pas l'appétit qui nous manque.

Une jeune morelle se présenta au grand électeur. — Malheur, dit elle, est sans parfum et sans couleur, mon feuillage est sombre, mon fruit vénéré, mais je porte dans mes racines une fécule abondante. Tous les sols, toutes les expositions me conviennent, quoique j'aie d'ailleurs une inclination particulière pour les sables quand ils sont onctueux et consistants. — J'arrive à maturité en soixante à quatre-vingts jours, je puis être introduite, comme intercalaire, dans toutes les assolements ; et non seulement je ne fais tort à aucune récolte, mais je puis en nourrir plusieurs après moi avec la desserte de ma table.

Que veut donc cette imperlinente ? dirent les céréales. — Mademoiselle, vous êtes une sottise de prétendre à la couronne dont nous jouissons depuis des siècles, avec l'assentiment universel et sous la protection de Cérès. Sans nous que deviendrait l'espèce humaine, manquant du pain qu'elle nous demande comme quotidien, sans que jamais elle se soit avisée d'invoquer une morelle quotidienne. — Mais Pierre Gareau ne se rendit point à ces considérations. — Vous êtes vieilles, mesdames, dit-il aux céréales, d'autres besoins appellent d'autres aliments, et une civilisation nouvelle d'autres jouissances. Je vous le dis franchement, on ne veut plus de vous que comme auxiliaires, en seconde ou en troisième ligne. Dans les lieux où vous régniez exclusivement vous exigez cinq ou six labours, vous consommez tous les engrais, et cela pourquoi ? pour obtenir de vous un morceau de pain ! Dans les plaines où vous laissez flotter votre chevelure dorée, on ne voit que de misérables panivores, maigres et jaunes comme vos tiges, et les mendiants sont les seuls aujourd'hui qui vous invoquent.

Enfin, la vigne arriva avec ses grappes parfumées, ses pampres, ses sarments, ses vrilles et ses larmes. — C'est par moi qu'on se procure le nectar offert aux dieux ; c'est moi qui préside aux festins des rois, qui fait oublier leurs peines aux affligés, qui double la jouissance des heureux dans des banquets

dont j'anime la gaieté. On me célèbre, on me chante sur tous les points du globe. — le vous attendais, madame, dit Gareau, soyez la bien venue, je vous adjuge la couronne.

Mais Jupiter survint, et tirant Pierre Gareau par la manche de sa veste, lui dit : Toujours boire et ne jamais manger, voilà quel serait le résultat de l'élection que tu ferais si je t'abandonnais à toi-même. Mais d'autres considérations doivent guider le père des dieux ; je donne la couronne à cette modeste morelle qui est à elle seule capable de nourrir l'espèce humaine et toutes les races animales. Je veux qu'on lui rende un culte universel, et que l'on continue de la nommer *potimorche*, *potimorche* ou bien *Parmenière*, du nom de son parrain.

FRANÇOIS (de Nantes)

ARTS ET METIERS.

OUVRIERS.—ARTISANS.

Considérations de classe et de fortune.

La condition d'artisans est le lot forcé de tous les enfans de la classe pauvre des villes ; beaucoup de fils de cultivateurs abandonnent imprudemment leurs champs pour la prendre, c'est le contraire qui devrait être fait, maintenant surtout que l'emploi des machines et l'application de certains moteurs tendent, en raison du perfectionnement et de l'économie de la fabrication, à se substituer à la force des hommes.

Les machines sont appelées à restituer à l'agriculture les bras que l'industrie lui avait enlevés ; ce qu'il faut désirer, c'est qu'elles le fassent graduellement et sans crise. Aussi ne saurait-on trop insister sur le danger de préférer les travaux des villes à ceux des campagnes.

L'instruction primaire, en se répandant dans les classes ouvrières, aura bien pour effet de perfectionner la main d'œuvre de beaucoup d'états, — de la rendre moins chère au fur et à mesure qu'elle exigera plus d'intelligence et moins de force. — de réformer quelques habitudes vicieuses, — de populariser le sentiment de la prévoyance ; on verra un moins grand nombre d'ouvriers dépenser en un seul jour, le dimanche ou le lundi, tout ce qu'ils auront pu épargner en s'imposant les privations les plus dures pendant toute la durée de la semaine ; mais cette amélioration de leur sort ne sera pas suffisante, si une grande réforme ne s'opère dans tout notre système de travaux publics ; si la prospérité générale n'augmente pas sensiblement la masse des consommateurs ; mais surtout si l'affluence des campagnes vers les villes n'a pas lieu en sens contraire, c'est-à-dire, si beaucoup d'artisans, après avoir quitté leurs champs, n'y retournent pas chercher du travail ou porter leur industrie, élever plus économiquement leur jeune famille, ou prendre possession du faible patrimoine dont la mort d'un parent les aurait laissés héritiers.

Les artisans n'ayant qu'un avenir toujours dépendant des circonstances ne sauraient trop s'appliquer à se remarquer par leur aptitude et leur supériorité dans leur métier ; ils devront surtout prendre l'habitude de faire sur chaque journée de travail la part de la journée sans ouvrage ; car de

toutes les conditions, celle qui impose le plus l'économie et la prévoyance, c'est assurément la condition d'artisan, encore soumise à tant de vicissitudes.

DU COQ D'INDE.

Le dindon est certainement un des plus beaux cadeaux que le nouveau monde est fait à l'ancien.

Ceux qui veulent toujours en savoir plus que les autres, on dit que le dindon était connu aux Romains, qu'il en fut servi un aux noces de Charlemagne, et qu'ainsi c'est mal à propos qu'on attribue aux Jésuites l'honneur de cette savoureuse importation.

A ce paradoxe, on pourrait n'opposer que deux choses.

1. Le nom de l'oiseau qui atteste son origine, car autrefois, l'Amérique était désignée sous le nom d'Indes occidentales.

2. La figure du coq d'Inde qui est évidemment tout étrangère.

Un savant ne pourrait pas s'y tromper.

Mais, quoique déjà bien persuadé, j'ai fait à ce sujet des recherches assez étendues, dont je fais grâce au lecteur, et qui m'ont donné pour résultat :

1. Que le dindon a paru en Europe vers la fin du dix-septième siècle ;

2. Qu'il a été importé par les Jésuites, qui en élevaient une grande quantité, spécialement dans une ferme qu'ils possédaient aux environs de Bourges ;

3. Que c'est de là qu'ils se sont répandus peu à peu sur la surface de la France ; ce qui fait qu'en beaucoup d'endroits, et dans le langage familier, on disait autrefois, et on dit encore en Jésuites, pour désigner un dindon.

4. Que l'Amérique est le seul endroit où on a trouvé le dindon sauvage et dans l'état de nature (il n'en existe pas en Afrique) ;

5. Que dans les fermes de l'Amérique Septentrionale, où il sont communs, il provient, soit des oeufs qu'on a pris et fait couver, soit des jeunes dindons qu'on a surpris dans les bois et apprivoisés ; ce qui fait qu'ils sont plus près de l'état de nature et conservent davantage leur plumage primitif.

Et vintu par ces preuves, je conserve au hons pères une double part de reconnaissance car ils ont aussi importé le quinquina, qui se nomme en Anglais "Jésuits-bark" (écoutez les Jésuites.)

Les mêmes recherches m'ont appris que l'espèce de coq d'Inde, s'acclimata insensiblement en France, avec le temps. Des observateurs éclairés m'ont appris que, vers le milieu du siècle précédent, sur vingt dindons éclos, dix à peine venaient à bien, tandis que maintenant toutes choses égales, sur vingt on en élève quinze. Les pluies d'orage leur sont surtout funestes. Les grosses gouttes de pluie, chassées par le vent, frappent sur la tête tendre et mal abritée, et les font périr.

DES DOMPHILES

Le dindon est le plus gros, et sinon le plus fin, du moins le plus savoureux de nos oiseaux domestiques.

Il jouit encore de l'avantage unique de réunir autour de soit toutes les classes de la société.

Quand les vigneron et les cultivateurs de nos campagnes veulent se régaler dans les longues soirées d'hiver que voit-on rôder au feu brillant de nos cuisines ou la table est mise ? un dindon.

Quand le fabricant utile, quand l'artiste laborieux, ressemble quelques amis pour jouir d'un relâche d'autant plus doux qu'il est plus rare qu'elle est la pièce achetée du dîner qu'il leur offre ? un dindon farci de saucisses ou de marons de Lyon.

Et dans nos cercles les plus éminemment gastronomiques, dans ces réunions choisies où la politesse est forcée de céder le pas aux dissertations sur le goût, qu'attend-on, que dit-on, que voit-on au second service ? une dinde truffée ? Es mes Mémories secrets continue la note que son suc restaurateur plus d'une fois éclairé des faces éminemment diplomatiques.

EXPLOIT DU PROFESSEUR

Pendant mon séjour à Hartford, dans le Connecticut, j'ai eu le bonheur de tuer une dinde sauvage. Cet exploit mérite de passer à la "postérité" ; et je le conterai avec d'autant plus de complaisance, que c'est moi qui en suis le héros.

Un vénérable propriétaire américain (AMERICAN FARMER) m'avait invité à aller chasser chez lui ; il demeurait sur les derrières de l'état (BACK GROUNDS), me promettait des Perdrix, des écureuils gris, des dindes sauvages (WILD COCKS), et me donnait la faculté d'y venir avec un ami ou deux à mon choix.

En conséquence, un beau jour d'octobre 1797, nous nous acheminâmes, M. King et moi, montés sur deux chevaux de louage, avec l'espoir d'arriver vers le soir à la ferme de M. Bulow, située à cinq ou six lieues de Hartford, dans le Connecticut.

M. King était une bête d'une espèce extrême ordinaire ; il aimait passionnément cet exercice ; mais quand il avait une pièce de gibier, il se regardait comme un meurtrier, et faisait, sur le sort du défunt, des réditions morales et des élégies qui ne l'empêchaient pas de recommencer.

Quoique le chemin fut à peine tracé, nous arrivâmes sans accident, et nous fûmes reçus avec cette hospitalité cordiale et silencieuse, qui s'exprime par des actes c'est-à-dire, qu'en peu d'instants, tout fut examiné, caressé et hébergé hommes, chevaux et chiens, suivant les convenances respectives.

A CONTINUER.

ANECDOTES DIVERSES.

Un marguillier de campagne avait un chien qu'il aimait beaucoup, l'animal vint à mourir et le marguillier pour adoucir sa douleur, l'enterra dans le cimetière.

Cette espèce de profanation ayant été connue du Curé de la Paroisse, il fit appeler son subordonné et après une verte reprimande il menaça de le destituer. Le Marguillier Bedeau, qui n'était pas sot et qui avait amassé quelque somme s'en tira de cette manière. Vous ne savez pas, Mr. dit-il au Curé, combien le chien mérite d'être regretté. C'était un chien d'esprit et il l'a prouvé en mourant, car avant de rendre les derniers soupirs, il a fait un testament, par lequel il me charge de vous remettre 50 couronnes, que je vous apporte. On pense bien que le curé refusa le legs, mais il pardonna au Marguillier.

Un jour, étant au spectacle à Paris, un Gascon se prit de querelle avec un bourgeois. Dans la chaleur de la dispute, ce dernier se permit ces espèces d'outrages qui, d'après les lois de ce qu'on appelle honneur, ne peut être lavé que dans le sang. Notre Gascon n'était brave qu'à demi, mais ceux qui l'entouraient lui ayant représenté que sa réputation était perdue sans retour, s'il ne tirait une vengeance éclatante de l'affront qu'il avait reçu, il se détermina, en soupçant à proposer un duel à celui qui avait déshonoré sa face. L'autre accepta sa balance et il fut convenu qu'on se batterait le lendemain matin au bois de Boulogne.

Revenu chez lui, le pauvre Gascon ne put fermer l'oeil la nuit. Il passa toute entière à raisonner avec lui-même pour tâcher de reveillir dans son âme un reste de bravoure et quand le jour parut, il s'achemina seul et sans attendre ses témoins, vers le lieu fatal du rendez-vous. Qu'aperçoit-il en y arrivant ? deux hommes qui l'avaient devancé dans ce lieu, trop souvent témoin de ces sortes de scènes, et qui, par un malheureux coup fourré s'étaient percés mutuellement. Notre homme s'étant assuré qu'ils étaient sans vie, eut l'idée la plus heureuse et la plus originale pour se dispenser du malheureux duel qu'il redoutait si fort. Il mit les cadavres l'un sur l'autre et s'assit au-dessus, il attendit son adversaire. Celui-ci ne tarda pas à arriver avec les témoins et dès que le Gascon l'a perçu : "cadé ôis, lui cria-t-il, vous me faites bien attendre, depuis une demi-heure que je suis ici, j'ai déjà expédié deux insolens qui m'avaient offensé, dépêchez-vous, j'ai hâte de retourner à mes affaires ; au ton d'assurance de notre fanfaron, à la vue des deux cadavres gisant devant, l'ardeur du Parisien diminua ; il craignit de partager le sort de ses adversaires et par l'entremise de ses témoins, il fit des propositions d'accommodement qui, comme on le pense bien, furent acceptées par le Gascon en disant : Sandis, c'était bien la peine de me faire venir si loin.

Le célèbre évêque d'Amiens, en Picardie avait coutume de recevoir une nombreuse société, il était homme de bonne famille et souffrait difficilement qu'en sa présence, on manquât aux règles que prescrit la bienséance. Il avait remarqué un jeune homme qui par fatuité, ou par défaut d'éducation, se permettait souvent de se mettre trop à son aise dans son salon et il se promit de lui donner une leçon. Un jour donc que notre jeune fat se tenait près du feu et que tournant le dos à la cheminée, il avait relevé les deux basques de son habit, l'évêque s'approcha de lui et lui dit : Je savais bien M. N. . . que les Picards avaient la tête chaude, mais j'ignorais qu'ils eussent le derrière froid.

NOUVELLES ETRANGERES.

ETATS UNIS.

Washington 16 Decembre 1831.

On dit que le Comité pour les relations étrangères dans la chambre des représentants a reçu du département exécutif une communication confidentielle renfer-

mant une copie de la correspondance entre le Gouvernement des Etats-Unis et la France ; et que de cette communication, le Comité a inféré que le général Jackson n'était pas revêtu des pouvoirs qu'il s'arrogeait. Si cette impression continue il est probable que le Congrès ne sera guère dissous pendant cette session à seconder les vues que le président proclame dans son message et que la question de guerre restera indécise jusqu'à l'ajournement des deux chambres. MONTREAL GAZETTE.

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LA PRAIRIE.

JEUDI SOIR, 1er JANVIER, 1835.

ADRESSE

AUX DAMES CANADIENNES, POUR LA NOUVELLE ANNEE.

Vous qui réunissez aux charmes extérieurs
Les dons plus précieux qui captivent les cœurs,
Vous qui savez unir à la raison Anglaise
L'aimable enjouement de la gaité Française,
Daignez vous souvenir, qu'à l'abri de ce jour,
Chacun paye à vos pieds, un doux tribut d'amour,
Qu'il nous soit donc permis, en faveur de l'usage
De vous offrir aussi notre modeste hommage !
Vous que le ciel chargea du bonheur des humains,
Vous le plus bel ouvrage échappé de ses mains,
Puisse le nouvel An que nous voyons s'ouvrir
N'offrir à la beauté que bonheur et plaisir.

L'année qui vient de s'écouler n'a été témoin d'aucun événement bien remarquable, en effet, à l'exception de la défaite de Don Miguel de la régence de la Reine-mère, aucun changement important n'a eu lieu dans le gouvernement des états des deux mondes. En sera-t-il ainsi pour l'année que nous commençons ? Cet état de paix forcée, depuis tant d'années, tient l'Europe dans un repos factice, subsistera-t-il encore longtemps ? On peut sans être prophète pronostiquer le contraire. Les liens de cette toile d'araignée formée par les Rois et par l'adresse de leurs Ministres, paraissent prêts à se rompre. Malgré les assurances réciproques d'amitié et de bonne intelligence, les puissances sont toujours en armes, prêtes à fondre l'une sur l'autre au premier signal et ce signe évident de défiance mutuelle prouve clairement que ce n'est qu'à l'adresse extraordinaire de certains hommes, et peut-être aussi à la crainte que certaines puissances ont de dégrader leurs états que le monde doit la paix profonde dont il a joui depuis si long-temps. Mais cette tranquillité extraordinaire et presque sans exemple de ce phénomène politique est à sa fin, malgré tous les efforts, malgré peut-être toute son adresse. Louis-Philippe est débordé par les événements, par l'opinion publique, par la force des choses. Depuis la révolution de Juillet, le peuple Français (au moins une grande partie du peuple Français) veut la guerre. Il la voulait contre les Autrichiens, pour secourir les Italiens ; il la voulait contre les Russes, pour soutenir les Polonois ; il la voulait contre Don Miguel, contre Don Carlos &c. qui sait maintenant s'il ne la voudra pas contre les Etats-Unis, dont le Président n'a pas craint, disons mieux n'a pas voulu prononcer des paroles presque insultantes contre un peuple à qui il doit sa liberté, son indépendance et par conséquent son élévation.

Le fameux musicien Rossini est du très-petit nombre d'individus qui ne peuvent célébrer que tous les quatre ans le jour de leur naissance. Ce Virtuose s'en le 29 de février.

AVIS.

LE SOUSSIGNE fait ses remerciemens à ses amis et à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a la direction de L'HOTEL CANADIEN dans ce Village, il espère que les VOYAGEURS qui voudront bien le visiter trouveront chez lui en tous temps un Assortiment choisis de meilleurs LIQUEURS; il aura toujours prêt, des METS aux desirs des visiteurs, et enfin tous les avantages désirables pour être bien logé.

ECURIES et REMISE dans le meilleur ordre possible.

CHARLES GIROUX.

Laprairie, 11 décembre, 1834.

A REPARER ET A NETOYER, PIANO-FORTE ET HORLOGES.

LES PERSONNES qui ont des PIANO-FORTES à réparer et à accorder, ainsi que des HORLOGES ou PENDULES à nettoyer ou à arranger, peuvent s'adresser au BUREAU de L'IMPARTIAL, où on leur indiquera une personne habile dans les deux genres.

Laprairie, 11 décembre.

AVIS.

A VENDRE à des conditions très avantageuses et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur. UNE TERRE située dans la Paroisse de St. Isidore à une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa deventure sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Etats-Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois, trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourra s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné.

HYACINTE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUMENNE, ayant résigné la place d'Instituteurs qui lui avait été confiée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront. Laprairie, 11 décembre.

A VENDRE

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subpoena, Règles de Cour, Exécutoires, Saisies Arrêts, Saisies Gageries, à l'usage des Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbeaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers.

Laprairie, 11 décembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jours

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce journal se publie tous les Jours soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PISTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu, et payer leur arrérages.

On ne reçoit pas de subscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 25 cts. et pour chaque insertion subséquente 75 cts. dix lignes et au-dessous 35 cts. et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre discontinuer.

LOUIS, TROIS CHELINS, SIX DENIERS (pourquoi nous demander TROIS CHELINS SIX DENIERS en plus des six LOUIS? il paraît que M. le Maître de Poste est un calculateur bien exact et qu'il a voulu par l'addition de cette fraction, nous distinguer de notre confrère L'ECHO à qui il a demandé dix-huit LOUIS tout ronds. Nous demandons maintenant (non à M. le Maître de Poste Ecuyer mais au PUBLIC ECLAIRE) quel espèce de mal faisait ce petit MEMORANDUM, pour imposer si haut? En vérité, M. le Maître de Poste, si les journaux sont destinés à répandre, à propager les lumières, prenez-garde, qu'en vous assurant à ces vieux Marquis, amis du système rétrograde, on ne vous désigne désormais par le nom de ce petit instrument dont on se sert quand on en a assez vu et qu'on veut dormir:—

Du reste Messieurs nos abonnés de Québec, instruits de l'événement et de la vexation que nous éprouvons, auront la bonté d'attendre quelques jours le 4em. Numéro de L'IMPARTIAL. Il paraît que M. le Maître de Poste a besoin de papier et nos souscripteurs, nous n'en doutons pas, s'associeront avec nous pour faire la bonne œuvre de lui laisser les Numéros confisqués: désormais, dussions-nous prendre une voie aérienne, pour ne plus nous exposer au désagrément que nous venons d'éprouver nous nous garderons d'envoyer nos journaux par la Poste de Québec, ce qui n'augmentera ni la caisse publique ni celle du Maître de Poste

LE mot de la dernière Charade est VINAIGRE.

SAISON—Le froid intense qui persiste depuis plusieurs semaines, a solidifié la glace dans beaucoup d'endroits de la rivière, dès dimanche dernier on a pu traverser à une demi lieue au dessus de Longueuil et tout fait espérer qu'avant huit jours nous n'aurons plus besoin de faire aucun détour pour aller visiter nos amis à Montreal sous ce rapport, la saison est très avancée, car l'hiver dernier le chemin entre Laprairie et Montreal ne fut praticable qu'au milieu du moi de Fevrier, néanmoins la rivière n'a pas beaucoup grossi et aucune rue de notre Village n'est inondée ainsi que cela a lieu ordinairement à cette époque.

BUREAU DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE, Québec, 24 Dec. 1834.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur en Chef de faire les appointemens suivans, savoir:

Olivier E. Casgrain, Francois B. Cloutier et Pierre P. Fortin, Ecuyers, pour être Commissaires pour la Décision Sommaire des Petites Causes dans la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours de sous l'Acte III. Guil. IV. chap. 34.

Thomas Allen Stayner, écuyer, pour un des Syndics des Ecoles de l'Institution Royale pour l'Avancement de l'Education, dans et pour la province du Bas-Canada.

Henry Jessopp et Charles Grey Stewart, écuyers: pour être Commissaires pour la bâtisse d'une maison de douanne pour la cite de Québec, conjointement avec John Bruce, écuyer, déjà nommé.

John Ferrol Peltier, écuyer, pour être procureur sollicitateur et conseil dans toutes les cours de Justice de Sa Majeste en cette province.

AVIS DIVERS

AVERTISSEMENT

LE Soussigné fait ses remerciemens à ses Amis et au Public en général, qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il tient une MAISON D'ENTRETIEN PUBLIC, et à l'honneur d'les informer qu'il continue à la même place sous le Nom.

D'HOTEL DE St. PHILLIPE.

Près de l'Eglise ou il y a un GRAND MAI et qui est prêt à recevoir tous les VOYAGEURS, avec la plus grande reconnaissance.

Il aura en tous tems des METS & LIQUEURS aux desirs des VISITEURS et enfin tous les Avantages pour être bien logé. LITS.

BONNES ECURIES et REMISES pour loger les Chevaux. On trouvera en tous tems des Voitures d'hiver et d'été en bon ordre.

PHREDERICK SINGER.

St. Philippe, 15 Décembre, 1834

Il est un derrier du tout et nous croyons que la paix générale ne peut plus guère se prolonger. Le tonnerre gronde dans le lointain et l'orage déferle incessamment. En Angleterre, les ministres s'annoncent, les ministres combustibles se rassemblent et le ministère Tory, qui vient imprudemment se jeter au milieu d'elles, est destiné à mettre le feu.

Ceci nous ramène naturellement à la considération des affaires de notre pays. On ne peut croire qu'un ministère, à la tête duquel sera Lord Wellington, soit propre à terminer les différends qui existent parmi nous. Mais quand ce ministère inextinguible aura-t-il place à un autre plus homogène avec la nation, quand une réaction inévitable sera opérée, quelles en seront les conséquences pour le Canada? celui qui tient dans ses mains la destinée des empires, est le seul qui puisse décider cette question. Quant à nous, tout en nous gardant de faire aucune prédiction, nous prions l'Arbitre souverain de l'univers de ne permettre pas que les malheureux différends qui dans notre patrie, divinent les esprits, subsistent encore à la fin de l'année que nous commençons.

Puisse ce Dieu Tout-Puissant ramener la tranquillité dans notre beau pays. Puisse sa main omnipotente régler, finir nos différends et puisse-t-elle nous nous-mêmes, à la fin de cette année solliciter nos lecteurs de ce qu'ils jouissent d'un état tranquille est stable.

Dans la soirée du 27 de ce mois, le feu se déclara à Montréal dans un écurie du faubourg St. Laurent occupée par Mr. Sharp, appartenant à Mr. Aug. Perrault écuyer, l'incendie fit des progrès si rapides qu'on ne put sauver plusieurs chevaux qui ont péri dans les flammes. Mais des secours prompts et bien dirigés parvinrent à arrêter le feu, avant qu'il se communiqua à la maison de Mr. Perrault. Cependant des gens mal intentionnés, toujours prêts à profiter des moindres circonstances, s'étaient empressés, en l'absence de Mr. Perrault, de transporter la plus grande partie de ses effets hors de la maison; sous la prétexte de les mettre à l'abri du feu. Lorsque le danger fut passé; on ne témoigna pas le même empressement à replacer les objets enlevés; car des goblets d'argent sont dit-on, allés à la monnoye, et une grande quantité de provision de bouche, destinées à une seule famille sont maintenant à disposition dans les logis de ceux qui ont eu la coupable industrie de se les attribuer.

Cette circonstance est bien propre à faire regretter la dissolution de la garde de nuit protectrice des citoyens. Quant cette garde était en activité et qu'un incendie éclatait, tous les gardes des environs se plaçaient aux coins des rues adjacentes et ne laissaient passer personne sans s'être vu s'il n'était pourvu de quelque objet vole ou détourné. Cette seule mesure était suffisante pour éloigner les malfaiteurs et Mr. Perrault n'aurait pas à regretter la partie de ses meubles la plus précieuse si la garde de nuit avait été à son poste.

Saisie de L'IMPARTIAL, par la Police Inquisitoriale de la Poste de Québec.

Nous avons cru jusqu'à présent que la police ombreuse du gouvernement de Louis Philippe s'était réservé le droit exclusif d'explorer les paquets à la poste, de saisir les journaux, de faire payer de grosses amendes et autres gentilleses qui ont été inventées pour mettre des entraves à la presse. Le Maître de Poste de Québec vient de nous détromper; il voudrait même nous faire payer la tronche un peu cher, mais nous espérons qu'il nous permettra de nous en dispenser. Voici le fait:

Il y a quelques jours, un de nous remit au Maître de Poste de Montréal un paquet contenant des Numéros de notre journal et un billet pour notre Agent, le tout était destiné pour Québec et enveloppé de manière à laisser voir le billet. Après quelques pour parles on convint de prix pour le paquet (tel qu'il était et nous payâmes le port. Les papiers étant arrivés à leur destination, on aperçut le fatal billet parmi eux et, comme c'est un crime de lèse-majesté que d'écrire à un agent, pour lui donner des instructions relatives aux journaux qu'on lui envoie; comme, disons-nous, ce délit peut compromettre la sûreté de l'état, son billet et papiers et on condamne les éditeurs, ou leur mandataire, à payer six